

REP PMCB | Économie circulaire | Partenariat

Ecominéro propose une Charte d'engagement pour accélérer l'économie circulaire dans le bâtiment

Le secteur du bâtiment est aujourd'hui confronté à un défi majeur : construire davantage tout en consommant moins de ressources et en limitant l'impact environnemental des chantiers. Dans ce contexte, le recyclage, le réemploi et la réutilisation des matériaux apparaissent comme des solutions incontournables pour répondre aux enjeux climatiques, économiques et réglementaires. Pour accompagner cette dynamique, Ecominéro, propose aux collectivités territoriales, bailleurs sociaux et privés, maîtres d'œuvre ou d'ouvrage de rejoindre une démarche volontaire et structurante à travers la signature de sa Charte d'engagement.

Engager les acteurs de l'acte de construire : de l'obligation réglementaire à l'action opérationnelle

Réalisation des diagnostics PEMD, organisation du tri à la source et traçabilité des déchets, intégration de critères environnementaux dans les marchés publics, réduction de l'empreinte carbone des projets, attentes accrues des citoyens en matière d'exemplarité écologique... Au-delà de la conformité réglementaire, ces obligations constituent une opportunité pour les acteurs du bâtiment : structurer une économie circulaire territoriale créatrice d'emplois durables et de valeur locale.

En signant la Charte d'engagement volontaire d'Ecominéro, les acteurs bénéficient de son expertise réglementaire et opérationnelle, sa connaissance fine des acteurs territoriaux - qu'il s'agisse de collecte, de tri, de recyclage ou de réemploi – et d'un véritable appui à la structuration de filières locales.

La charte leur permet d'être accompagnés dans la définition et le déploiement d'une stratégie d'économie circulaire à l'échelle de leur territoire : développement du réemploi et de la réutilisation, intégration de matériaux issus du recyclage dans les opérations de construction et de rénovation, amélioration de la gestion et de la traçabilité des déchets, soutien à l'émergence de nouvelles activités locales et création de débouchés pérennes pour les matériaux recyclés.

« Les bâtisseurs au sens large ont un rôle décisif dans la structuration d'une économie circulaire territoriale. En travaillant à leurs côtés, nous voulons accélérer l'usage des matériaux issus du réemploi et du recyclage dans les projets publics, au bénéfice de l'emploi local et de la préservation des ressources. » **explique François Demeure Dit Latte, Directeur général d'Ecominéro.**

La société d'ingénierie en économie circulaire, Néo-Éco, est l'un des premiers signataires de la Charte d'engagement

La société d'ingénierie en économie circulaire basée à Hallennes-lez-Haubourdin, Néo-Éco, est l'un des premiers acteurs à rejoindre la démarche en signant la Charte d'engagement d'Ecominéro le 8 juillet 2026. Par cet engagement, elle affirme sa volonté de contribuer activement au développement de l'économie circulaire dans ses projets de construction et d'aménagement.

Cette signature marque le lancement d'une dynamique collective appelée à se renforcer dans les prochains mois, avec l'ambition de mobiliser largement les acteurs publics et privés du secteur autour de pratiques plus vertueuses et plus responsables.

« La signature de la Charte d'engagement d'Ecominéro traduit une conviction que nous portons depuis la création de Néo-Éco : les déchets inertes du bâtiment sont des ressources à valoriser. En rejoignant cette démarche, nous voulons accélérer le réemploi et le recyclage des matériaux minéraux dans les territoires en rapprochant les gisements de leurs débouchés. Aujourd'hui, les solutions existent et font leurs preuves : s'engager dans l'économie circulaire n'est plus un pari, mais une véritable opportunité pour les territoires comme pour les acteurs du bâtiment. » **déclare Christophe Deboffe, Partner chez Néo-Éco.**

À propos d'Ecominéro :

Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment. L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets. Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux. www.ecominero.fr

Et sur les réseaux sociaux :

@ecominero

